



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MONFORT

DEPARTEMENT DU GERS

PV n° 2025/06

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq à 20 heures et trente minutes, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur Régis LAGARDERE, maire de la commune de Monfort.

Date de convocation du conseil et affichage : 10-10-2025	<i>Conseillers municipaux en exercice : 10</i>
Date d'affichage de la liste de délibérations : 21-10-2025	<i>Présents : 10</i> <i>Votants : 10</i>

Présents :

Mesdames Céline FAUBEC, Claire RICHARDSON, Elisabeth TERRAIL

Messieurs : Messieurs Benoît COUSTURIAN, Alain DIANA, Nicolas DUS, Régis LAGARDERE, Stéphane MŒRIS, Patrick PASQUALI, Jean-Pierre ZANCONATO

Absents / excusés donné procuration :

Absents / excusés n'ayant pas donné procuration :

Secrétaire de séance : Stéphane MŒRIS

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025 ;
- 2- Délibération pour décision modificative n°1,
- 3- Délibération pour modification des conditions de location pour la salle du foot,
- 4- Questions diverses.

La séance du conseil municipal est ouverte à 20 H 30

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Détail du vote :

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
-----------------------	--------------------	---------------------	-------------------------	---------------------------------------

2- Délibération pour décision modificative n°1

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'une décision modificative doit être prise pour rectifier le budget primitif 2025.

La décision modificative n°1 se présente comme ceci :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2131 (21) : Bâtiments publics	500,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	500,00
	500,00		500,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investis	500,00		
615232 (011) : Réseaux	-500,00		
	0,00		
Total Dépenses	500,00	Total Recettes	500,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la décision modificative telle que présentée.

Détail du vote :

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
-----------------------	--------------------	---------------------	-------------------------	---------------------------------------

3- Délibération pour modification des conditions de location pour la salle du foot

Monsieur le maire fait lecture de la délibération de 2023 concernant les conditions de locations des salles communales pour manifestation ou évènement.

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'il y a beaucoup de monde extérieur à Monfort qui demande de louer la salle du foot.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de modifier les conditions d'accès à la location de la salle de football communal, **afin de l'ouvrir à tout public (personnes résidentes de la commune et personnes non résidentes de la commune).**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** le maire à ouvrir la location de la salle à tout public (personnes résidentes de la commune et personnes non-résidentes de la commune),
- **Mettre à jour les conventions de location** de la salle pour intégrer les nouvelles modalités de location,
- **Signer toute convention ou document** nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Détail du vote :

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
-----------------------	--------------------	---------------------	-------------------------	---------------------------------------

La séance est levée à 21 H 00.

Liste des délibérations prises lors de la séance du 2 octobre 2025

Délibération n°17

Délibération pour modification des conditions de location pour la salle du foot

Délibération n° 18

Délibération pour décision modificative n°1

Régis LAGARDERE, maire	Stéphane MCERIS, secrétaire de séance
-----------------------------------	--